

ENSEIGNEMENT ÉDUCATION PHYSIQUE

Contrat temporaire à temps plein 1,0ÉTP

LIEU DE TRAVAIL : École dsu Parc, Regina, SK.

DÉBUT DU MANDAT: le 28 janvier 2019

École de langue première
aujourd'hui...
Francophone
bilingue
pour la vie!

1440, 9^e Avenue Nord
Regina (Saskatchewan)
S4R 8B1
1 877 273-6661
cefsk.ca



DESCRIPTION DU TRAVAIL

Il s'agit d'un poste temporaire à temps plein. Il ou elle enseigne l'Éducation physique de la première à la sixième année. L'École du Parc est la nouvelle école francophone de la prématernelle à la 6^e année à Regina avec une clientèle d'environ 150 élèves. La communauté scolaire francophone est en pleine croissance et cette deuxième école offrira une programmation scolaire par excellence. Si vous aimez relever de nouveaux défis, ce poste est pour vous.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un Baccalauréat en éducation (obligatoire) avec spécialisation en éducation physique est un atout;
- Posséder une expérience pertinente en enseignement au primaire et à l'élémentaire;
- Une expérience de l'enseignement en milieu minoritaire, un atout ;
- Détenir un Certificat d'enseignement de la Saskatchewan OU être en mesure de l'obtenir (consulter le site Saskatchewan Professional Teachers Regulatory Board): www.sptrb.ca
- Maîtrise du français et une bonne connaissance de l'anglais ;
- Adore travailler avec les élèves ;
- Être en mesure d'adapter les stratégies d'enseignement en fonction des besoins individuels des élèves.

SALAIRE : selon la convention collective du personnel enseignant en vigueur

Veillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, en français, ainsi qu'une lettre d'intérêt **avec mention du numéro de référence 33-1819, au plus tard le 18 janvier 2019**, à l'attention de M. Lizotte, coordonnateur en ressources humaines : recrutement@cefsk.ca

Les demandes reçues après la date de fermeture du concours ne seront pas considérées. Nous remercions tous les candidats et candidates. Nous communiquerons uniquement avec ceux et celles retenus pour une entrevue. Toute personne employée par le CÉF doit fournir un relevé de ses antécédents judiciaires incluant la vérification du secteur vulnérable avant son entrée en fonction.



Conseil
des écoles
franosaskoises

